

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2023

DCM20230330/015

RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET DU PARC DU
COLOSSE

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 4 avril 2023.

Que la convocation a été faite le 24 mars 2023.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	33
Représentés :	8
Absents :	4
Total des votes :	41



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, GRONDIN Jimmy, SABABADY Marie Josette, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaïde, BENOIT Sabrina, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, RAMIN Odile, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic, LATCHOUMY Rosange

ETAIENT REPRESENTES :

MM. RAMIN Jean Yannick, PAYET Catherine Anne, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, PERMACAONDIN Isabelle, SAID Moussa, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, SINAMA Sydney, LARIVIERE Marie,

ETAIENT ABSENTS :

MM. DIJOUX Sabrina, ASSICANON Jean Thierry, Serge René MAILLOT, NAUD CARPANIN Marie-Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20230330/015 - RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET DU PARC DU COLOSSE.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE COLOSSE

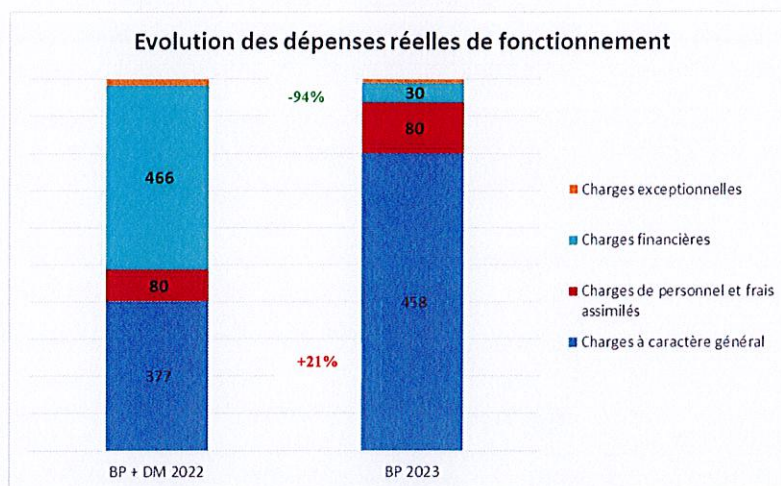
Ce tableau présente une vue par chapitre budgétaire du budget Parc du Colosse, ce qui permet d'identifier directement l'évolution des différents postes. Il est précisé que le BP 2023 intègre les résultats et les restes à réaliser du Compte Administratif 2022.

Libellé	BP + DM 2022	BP 2023	Δ BP 2023 / BP + DM 2022	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	947 200 €	698 080 €	-	249 120 € -26 %
Charges à caractère général	377 462 €	458 080 €	80 618 €	21 %
Charges de personnel et frais assimilés	80 000 €	80 000 €	- €	0 %
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	457 462 €	538 080 €	80 618 €	18 %
Charges financières	466 000 €	30 000 €	- 436 000 €	-94 %
Charges exceptionnelles	15 000 €	5 000 €	- 10 000 €	-67 %
TOTAL dépenses REELLES DE FONCTIONNEMENT	938 462 €	573 080 €	365 382 €	-39 %
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 738 €	125 000 €	116 262 €	1331 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 738 €	125 000 €	116 262 €	1331 %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	947 200 €	698 080 €	-	249 120 € -26 %
Produits des services	346 140 €	275 000 €	- 71 140 €	-21 %
Impôts et taxes			- €	#DIV/0!
Dotations, participations	569 816 €	409 202 €	- 160 613 €	-28 %
Autres produits de gestion				
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	915 956 €	684 202 €	231 753 €	-25 %
Produits exceptionnels	5 000 €	5 000 €	- €	0 %
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	920 956 €	689 202 €	231 753 €	-25 %
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (régies + quote-part subventions versées au résultat)</i>				
<i>Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section - 7718</i>				
<i>Résultat de fonctionnement n-1 reporté</i>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €		
<i>Résultat de fonctionnement n-1 reporté</i>	26 244 €	8 878 €	- 17 366 €	-66 %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 655 347 €	3 550 637 €	-	2 104 709 € -37 %
Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	167 000 €	42 134 €	- 124 866 €	-75 %
Subventions d'équipement				
Immobilisations corporelles	845 738 €	1 062 369 €	216 631 €	26 %
Immobilisations en cours	1 283 859 €	1 057 885 €	- 225 974 €	-18 %
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 296 597 €	2 162 387 €	134 209 €	-6 %
Subventions d'investissement - reversements plan de relance FCTVA	330 000 €		- 330 000 €	-100 %
Emprunts et dettes assimilées	2 958 750 €	55 000 €	- 2 903 750 €	-98 %
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	3 288 750 €	55 000 €	3 233 750 €	-98 %
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 585 347 €	2 217 387 €	3 367 959 €	-60 %
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
<i>Opérations patrimoniales</i>	70 000 €		- 70 000 €	-100 %
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	70 000 €	- €	70 000 €	-100 %
<i>Solde d'investissement n-1 reporté</i>	- €	1 333 250 €	1 333 250 €	#DIV/0!
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 655 347 €	3 550 637 €	-	2 104 709 € -37 %
Subventions d'investissement	2 143 287 €	2 303 480 €	160 193 €	7 %
Emprunts et dettes assimilées	2 391 836 €	991 835 €	- 1 400 001 €	-59 %
Immobilisations en cours				
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	4 535 122 €	3 295 315 €	1 239 808 €	-27 %
Dot et fonds divers (sauf 1068)	130 000 €	130 323 €	323 €	0 %
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	130 000 €	130 323 €	323 €	0 %
<i>Opérations pour compte de tiers</i>				
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 665 122 €	3 425 637 €	1 239 485 €	-27 %
<i>Opérations patrimoniales (238 - avances sur commandes versées)</i>	70 000 €		- 70 000 €	-100 %
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	8 738 €	125 000 €	116 262 €	1331 %
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	78 738 €	125 000 €	46 262 €	59 %
<i>Solde d'investissement n-1 reporté</i>	911 487 €		- 911 487 €	-100 %

Le budget du Parc du Colosse s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 698 K€ et en section d'investissement à hauteur de 3 550 K€.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

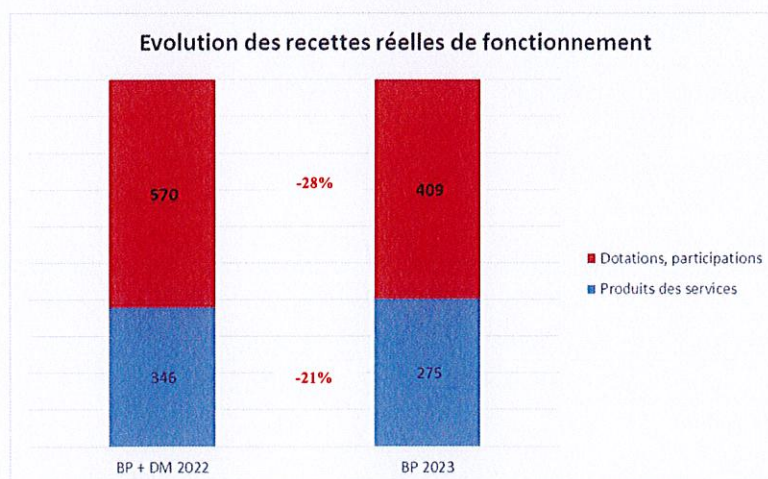
a) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 573 K€ soit une baisse de 39 % (-365 K€) par rapport aux prévisions 2022. Les dépenses intègrent :

- Une progression des charges à caractère général à hauteur de 21 %, soit +81 K€ avec l'effet année pleine des postes de gardiennage, maintenance, ainsi que l'achat de fournitures d'entretiens et d'équipements nécessaire au maintien du parc en l'état
- La fin du remboursement des intérêts de la dette au budget principal, soit -94 % de charges financières (-436 K€)

b) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

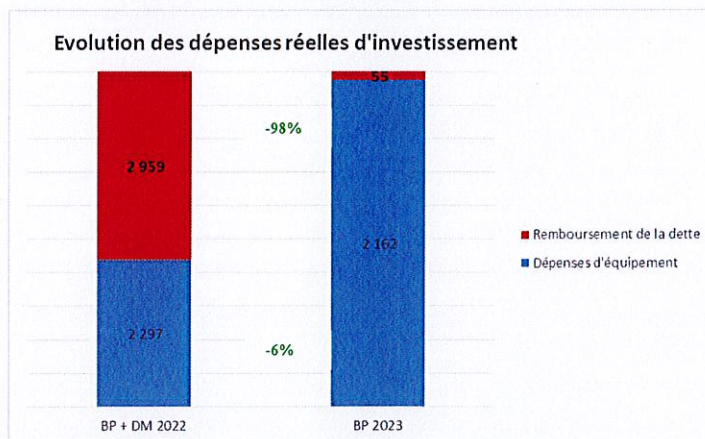


Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 25 %, soit -232 K€ en raison :

- De la baisse de la participation de la ville pour tenir compte du financement des besoins en fonctionnement.
- De la baisse des produits de service : le BP 2022 intégrait les recettes du bassin de baignade

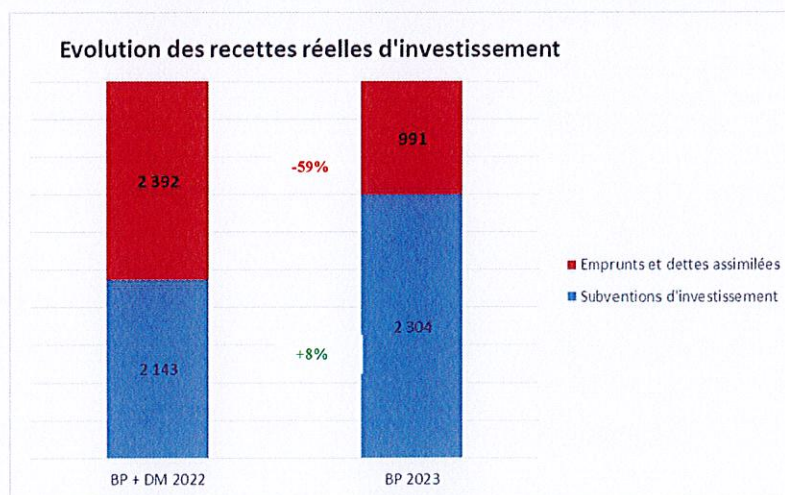
2. SECTION D'INVESTISSEMENT

a) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



L'enveloppe des dépenses réelles d'investissement s'élève à 2 217 K€, soit -60 % par rapport aux prévisions de 2022 (-3 368 K€). Cette baisse s'explique par la fin des grands chantiers et par conséquent la baisse des dépenses financières.

b) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Parallèlement aux dépenses d'investissement, les recettes réelles d'investissement diminuent de 26%, soit -1 234 K€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (10 contre(s) (RAMIN Odile, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, SINAMA Sydney, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic)) :

Article Unique :

- Approuve le budget primitif 2023 du budget annexe du Parc du Colosse.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-André le - 6 AVR. 2023

Le Maire

Joé BEDIER

